



*OIC/IPHRC/REP/CAR/2014/CFM-41*

**COMMISSION PERMANENTE INDEPENDANTE DES DROITS DE  
L'HOMME DE L'OCI**

**(CPIDH)**

**RAPPORT SUR:**

**LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN RÉPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE**

**(RCA) :**

**PRÉSENTÉ A**

**LA 41<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES  
ETRANGERES DE L'OCI (CMAE)**

**JEDDAH, ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE**

**18 au 19 juin, 2014**

## **La Situation des Droits de l'Homme en République Centrafricaine (RCA) : Rapport de la Commission Permanent Independent des Droits de l'Homme de l'OCI (CPIDH)**

-----

A la fin de sa réunion d'urgence élargie tenue le 20 février 2014 au niveau ministériel sur la situation en République Centrafricaine, le Comité exécutif de l'OCI a délibéré sur l'escalade de la violence, le nettoyage des musulmans, la destruction des mosquées et l'exode massif des musulmans en République Centrafricaine - un État membre observateur à l'OCI. Afin d'endiguer la vague de la violence, les souffrances, la violation flagrante des droits de l'homme, ainsi que pour soutenir les efforts tendant à ramener le pays à la stabilité et à la coexistence pacifique entre les différentes communautés ethniques et religieuses du pays, le Comité exécutif a fait plusieurs recommandations, dont l'une était:

*"La CPIDH doit se pencher sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine et soumettre des recommandations concrètes au Conseil de ministres des Affaires étrangères en vue d'aborder la question d'une manière efficace"*<sup>1</sup>.

En réponse à la demande formulée par le Comité exécutif, le Dr. Cheikh Tidiane Gadio, un ancien ministre sénégalais, a été nommé représentant spécial de l'OCI pour la RCA. Le Représentant spécial devrait conduire une délégation ministérielle de l'OCI en République centrafricaine en mission de solidarité et d'évaluation dans laquelle la CPIDH serait représentée, mais cela n'a pas concrétisé jusqu'au moment de la rédaction du présent rapport. Dans ces conditions, les faits sur lesquels la Commission fonde ses observations et recommandations dans le présent rapport, ne proviennent de sources de première main, mais plutôt des rapports fiables émanant du Secrétaire général des Nations Unies, du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, de l'Union africaine et de diverses agences humanitaires de l'ONU, ainsi que de rapports élaborés sur le terrain par des ONG internationales comme *Amnesty International* et *Human Rights Watch*. Au 18 mars 2014, il y avait «plus de 50 organisations humanitaires opérant en RCA avec des bureaux à Bangui»<sup>2</sup> et la plupart de ces organisations ont

---

<sup>1</sup> Article no. 8 du Communiqué final de la réunion d'urgence élargie du Comité exécutif de l'OCI, 20 février 2014

<sup>2</sup> Central African Republic: Who has a Sub-Office/Base: Rapport 20140318 de l'OCHA

produit des rapports identiques sur les violations massives des droits de l'homme dans le pays, en particulier les meurtres ciblés de musulmans depuis janvier 2014.

## **II CONTEXTE**

La République centrafricaine est un pays enclavé en Afrique centrale. Elle est entourée par la République Tchad au nord, le Soudan et le Sud-Soudan à l'est, la République démocratique du Congo et la République du Congo au sud, et le Cameroun à l'ouest. La RCA a une superficie d'environ 620 000 kilomètres carrés et une population avoisinant les 4,5 millions d'habitants. 80 % de la population de la RCA sont chrétiens, dont certains pratiquent la religion traditionnelle. Le pays comptait environ 15 % de musulmans avant de plonger dans la crise actuelle.

Depuis son indépendance en 1960, la RCA n'a jamais eu une longue période de stabilité politique. Le premier président, David Dacko n'avait dirigé le pays que six ans avant d'être évincé par son chef militaire, Jean-Bedel Bokassa - qui se déclara empereur - avec la bénédiction de la France, et utilisa un tiers du budget du pays pour la cérémonie de son couronnement. Le régime de Bokassa était celui d'une dictature absolue caractérisée par des tortures et des exécutions extrajudiciaires. A l'apogée de sa dictature, il était devenu une source d'embarras même pour la puissance coloniale qui avait fait de lui un président et en 1979, il fut renversé et remplacé par son prédécesseur, David Dacko. Ce dernier sera, à son tour, chassé du pouvoir en 1981 par le général André Kolingba qui établit un régime militaire. André Kolingba restera au pouvoir jusqu'en 1993, année où, suivant le courant de démocratisation lancé par le sommet de La Baule, les premières élections multipartites ont lieu et Ange-Félix Patassé est élu président de la République.

Patassé restera au pouvoir jusqu'en 2003, année où il sera renversé par François Bozizé. Malheureusement, ces coups et contrecoups ont contribué non seulement à accroître l'instabilité politique en RCA, mais aussi l'état de pauvreté extrême du pays. Le pays dispose de ressources naturelles considérables, tels que l'uranium, l'or, les diamants et le bois, ainsi qu'un énorme potentiel hydroélectrique, mais tout cela reste inexploité, laissant au gouvernement peu de fonds pour fournir les services les plus élémentaires aux citoyens.

*" L'instabilité politique et la faiblesse administrative ont été des caractéristiques permanentes de la République centrafricaine depuis l'indépendance".<sup>3</sup> Tous les gouvernements successifs de la République centrafricaine ont presque entièrement compté sur l'aide étrangère pour plus de 70% de leurs budgets, mais les donateurs ont sensiblement réduit leur aide en raison de l'accroissement des violations des droits de l'homme dans le pays. Cependant, cela était principalement dû à la corruption massive et à l'incapacité de l'État à payer les salaires des travailleurs, y compris les militaires sous le président Bozizé, toute chose qui a conduit à l'émergence de plusieurs factions qui ont pris les armes pour renverser violemment son régime.*

### **III. L'ALLIANCE SELEKA**

L'Alliance Séléka, dirigée par Michel Djotodia comprend trois anciennes factions rebelles qui ont commencé une campagne armée contre Bozizé en 2012. L'origine des combattants de la Séléka a toujours été entourée de controverse, avec l'ancien gouvernement de la RCA accusant l'alliance d'abriter des "étrangers provocateurs" - ex-rebelles du Tchad et du Soudan et les islamistes du Nigeria, chose fermement démentie par les dirigeants de la Séléka. Pendant un an qu'a duré sa campagne militaire qui a abouti à la chute de M. Bozizé, il n'y avait pas de clivages sectaires dans le fonctionnement de l'Alliance Séléka. Les principaux griefs de l'Alliance ont d'abord porté sur le paiement des salaires, mais au fur et à mesure qu'ils gagnaient du terrain, ils avaient commencé à mettre en avant des revendications politiques comme la libération des prisonniers politiques et la fin de la corruption qui était endémique sous Bozizé. Il ne fait aucun doute qu'au début, l'Alliance Séléka avait le soutien des citoyens Centrafricains à travers le conseil d'administration, ce qui les avait aidé dans leur campagne militaire. Toutefois, aussitôt que l'Alliance avait pris Bangui, les médias français ont commencé à se référer aux membres de la Séléka comme " Rebelles dirigés par des musulmans". Michel Djotodia, un économiste formé en ex-Union soviétique, bien que musulman, n'a jamais affiché d'ambition djihadiste, mais le spectre du Mali a été malicieusement créé pour présenter les rebelles Séléka comme étant une " armée musulmane ".

Djotodia pourrait avoir été animé de bonnes intentions quand il a rassemblé l'Alliance Séléka , mais soit il n'avait aucune idée de ce qu'il devrait faire au-delà du renversement de Bozizé , soit, il a été submergé par l'état impécunieux de l'économie du pays. Quand il est devenu président intérimaire en Avril 2013, les employés du

---

<sup>3</sup> "Central African Republic: history of a collapse foretold"? Par Morten Boas, Norwegian Institute of International Affairs, Jan. 2014

gouvernement, y compris les militaires n'avaient pas été payés depuis des mois. Pris dans le piège d'une telle situation, les milices de la Séléka se sont vus entraînés dans le pillage, les meurtres, les arrestations et les détentions arbitraires, la torture, l'enrôlement d'enfants et les viols, en particulier dans la capitale Bangui. Cependant, il est connu que le gouvernement de Djotodia n'a jamais toléré les activités criminelles des soldats « voyous » des ex-Séléka, dont certains avaient été déclarés recherchés pour divers crimes, dont des meurtres. Eventuellement, l'Alliance Séléka devait être officiellement dissoute, mais il était trop tard car certains des rebelles s'étaient déjà taillés de petits fiefs dans la campagne, ainsi que dans la capitale, Bangui. Bien que les rebelles de la Séléka terrorisaient presque tous les civils en RCA, les chrétiens, qui formaient le plus grand groupe religieux dans le pays, ont été les plus grandes victimes - on pourrait dire - proportionnellement à leur population. Malheureusement, une action purement criminelle menée par des soldats rebelles, a été malicieusement et avec des conséquences terribles, décrite par les médias français comme étant un pogrom musulman contre les chrétiens majoritaires en RCA. L'expression très incitative de « rebelles dirigés par des musulmans », était devenue le nouveau maître mot des médias français se référant à la milice de la Séléka. Il a certainement attisé l'ombre de l'amertume qui a atteint son point culminant avec les meurtres sectaires barbares et le nettoyage ethnique qui ont suivi. Les milices de la Séléka n'étaient pas une armée régulière et l'indiscipline qu'elles avaient montrée était conforme à la mauvaise conduite des soldats rebelles similaires en Afrique et dans d'autres parties du monde. Cela n'a certainement rien à voir avec l'islam, ou n'aurait pas dû affecter les innocents musulmans qui n'étaient pas membres de la milice.

## **VI. LA MILICE ANTI-BALAKA**

La milice Anti-Balaka a été formée dans les années 1990 en tant que forces d'autodéfense villageoises. La principale raison de leur création était de lutter contre les bandits, les voleurs de bétail et les braconniers, et d'être une milice en milieu rural; ses membres étaient principalement animistes, identifiés par les amulettes et d'autres symboles fétichistes qu'ils portaient autour de leurs cous. Comment la milice anti-Balaka a pu se transformer du jour au lendemain, d'un groupement à base communautaire destiné à lutter contre le vol de bétail et le braconnage, à une milice chrétienne couvrant l'ensemble du pays, avec pour but de nettoyer la RCA de tous les musulmans? Qui sont les leaders de la milice anti-Balaka? Une chose très intéressante est que plus on se pose des questions au sujet de la milice Anti-Balaka, moins on obtient de réponses. L'imam Omar Kabine Layama, en a donné la preuve à Chatham House, à savoir qu'à l'origine, les Anti-Balaka avaient commencé comme groupe d'auto-défense. Toutefois, cette milice

compte à présent des milliers d'anciens éléments de la garde présidentielle positionnés pour reprendre le pouvoir ".<sup>4</sup> Selon l'imam, contrairement au Rwanda qui comptait deux groupes ethniques dominants et entre lesquels on pouvait, par conséquent, facilement attiser un conflit ethnique, il est beaucoup plus difficile d'utiliser l'ethnicité en RCA qui compte environ 80 groupes ethniques différents. L'imam était convaincu que la religion a été délibérément utilisée pour atteindre un objectif politique. Les opinions exprimées par l'imam Layama ont été partagées par le "*Vatican News*", qui sous le titre, " la RCA – les Anti-Balaka sont-ils réellement une milice chrétienne ", a dit ce qui suit:

«Les affrontements entre les rebelles de l'ex-Séléka et la milice anti-Balaka qui ravagent la République centrafricaine sont souvent décrits comme «interreligieux», étant donné que les rebelles de la Séléka sont musulmans et que les Anti-Balaka sont chrétiens. La réalité est plus complexe, car les membres de la Séléka ne sont pas tous musulmans et que surtout la majorité de la anti-Balaka ne sont pas chrétiens ".<sup>5</sup>

Alors que même un coup d'œil sur la dynamique du conflit centrafricain permettra facilement de donner de la crédibilité au fait que ni la Séléka, ni les Anti-Balaka n'ont été motivés ou unis par la religion, la question de savoir qui est derrière les Anti-Balaka et leur agenda génocidaire reste sans réponse. La croyance générale en RCA est que l'ancien président Bozizé finance la milice, avec le soutien actif d'une puissance étrangère. La plupart des musulmans en RCA se méfient des éléments de l'armée française qu'ils appellent dérisoirement « les Anti-Balaka blancs ». En tant qu'ancienne puissance coloniale et avec 1600 troupes en RCA, notamment à Bangui, la plupart des musulmans dans le pays ne pouvaient pas comprendre comment cette milice désordonnée des Anti-Balaka milice pouvait procéder à ces massacres horribles, notamment à Bangui, sans être freiné en par les troupes de maintien de la paix. *Amnesty International* a soulevé la même préoccupation quand il a déclaré, " Les milices Anti-Balaka mènent des attaques violentes dans le but de nettoyer ethniquement les Musulmans centrafricains et les troupes internationales de maintien de la paix n'ont pas réussi à arrêter la violence. Ils ont acquiescé à la violence dans certains cas, en permettant à la milice abusive Anti-Balaka de combler le vide du pouvoir créé par le départ de la Séléka".<sup>6</sup> Toutefois, la preuve la plus accablante du manque de volonté à peine caché des troupes françaises de l'opération

---

<sup>4</sup> "Conflit en RCA: Religion, pouvoir et Perspectives pour la réconciliation" : Déclaration de l'Imam Omar Kabine Layama, Président de la Communauté musulmane de la RCA, à Chatham House, London, 27 Janvier 2014.

<sup>5</sup> "Le Journal du Boganda: Observations sur la Centrafrique", 25/02/2014

<sup>6</sup> Rapport d'*Amnesty International*; "RCA: Nettoyage ethnique et assassinats sectaires", 12/02/14

‘Sangari’ d’arrêter les massacres des musulmans par les milices anti-Balaka, au moins entre janvier et février 2014, venait d'une déclaration faite par le général Francisco Soriano, commandant des forces françaises de ‘Sangari’. Interrogé sur l'identité des milices anti-Balaka, le général a répondu: «nous ne savons pas: leur chaîne de commandement et leur programme politique sont tous inconnus”.<sup>7</sup> Si les troupes françaises ne savaient pas, ou ne se soucient pas de savoir qui étaient membres de la milice anti-Balaka et quels étaient leur structure de commandement et leur programme politique, il ne devrait pas être surprenant qu'elles soient tout aussi incapables d'arrêter les massacres barbares et le nettoyage coordonné des musulmans innocents par les milices anti-Balaka, apparemment pour se venger des violations antérieures flagrantes des droits de l’homme par les milices de la Séléka.

## **V. LA CRISE HUMANITAIRE EN RCA**

Depuis mars 2013, lorsque les rebelles de la Séléka avaient envahi Bangui et arraché le pouvoir du régime Bozizé, la RCA a été laissée entre les mains de bandits, qui ont utilisé le viol, l’assassinat et le pillage, comme moyens pour imposer leur volonté au peuple. Avec seulement environ 200 policiers pour garder 4,6 millions de personnes des bandes rebelles, les crises humanitaires s’étaient accumulées à un point où l'Union africaine (UA) a dû appeler les acteurs concernés en RCA "à respecter pleinement le droit international humanitaire et les droits de l'homme et à s'abstenir de tout acte de violence contre les civils ".<sup>8</sup> L'UA a souligné sa détermination à tenir responsables de leurs actes tous les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire en RCA. Dès décembre 2013, en raison de l'effondrement total dans situation commerciale du pays et de l'insécurité qui avait perturbé la saison agricole, les pénuries alimentaires ont commencé à se manifester dans tout le pays. Les commerçants musulmans contrôlaient plus de 80 % du commerce en République centrafricaine et l'impact immédiat des massacres et de l'exode massif des musulmans a été la pénurie alimentaire.

Les six mois que Michel Djotodia avait passés en tant que président de la RCA, ont été ponctués par des meurtres de représailles et de contre-représailles meurtres entre les ex-Séléka et les milices anti-Balaka. La dissolution de la milice Séléka en septembre 2013 et son désarmement ordonné par Djotodia, sans dispositions sérieuses tendant à protéger les miliciens ou les communautés musulmanes malicieusement dépeints par les médias français comme alliés de la Séléka, n'ont pas arrangé les choses, car cela à tout

---

<sup>7</sup> “Brefing: Who are the anti-Balaka of CAR”?; Rapport d’IRIN, 12/02/2014

<sup>8</sup> 362<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l’UA, Addis Ababa, 23 Mars 2013.

juste ouvert les vannes devant les milices anti-Balaka pour engager sa vengeance totale contre tous les musulmans. Une fois que les anti-Balaka avaient pris le dessus dans le massacre de représailles, leur objectif a changé pour veiller à ce qu'aucun musulman en RCA - vieux, jeunes, hommes ou femmes – ne soit épargné. Il y avait des images graphiques de musulmans brûlés vifs dans leurs maisons, démembrés et même mangés dans une orgie cannibale, aux dernières nouvelles des âges primitifs! Le déploiement de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique sous conduite Africaine (MISCA) en décembre 2013 avec le mandat de stabiliser le pays à la suite de la spirale de massacres sectaires, n'a non seulement pas atteint le résultat escompté, mais il ne semblait pas aussi mettre fin à la désintégration de la RCA, avec des milliers de personnes cherchant à atteindre les zones de sécurité relative à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

La situation humanitaire en RCA depuis 2012 est restée extrêmement urgente. Il avait été fait état de dizaines de milliers de morts tandis qu'on avait estimé à environ 2,2 millions d'habitants, soit la moitié de la population du pays, le nombre de personnes qui a besoin d'aide humanitaire. Selon l'OCHA, au 31 mars 2014, les personnes déplacées à l'intérieur de la RCA avaient été estimées à 1.625.000 avec environ 200 000 dans la seule ville de Bangui. Les réfugiés centrafricains dans les pays voisins étaient estimés à environ 319 603 (dont 150.000 Cameroun, 90.000 au Tchad; 64.000 en RD Congo et 15.000 en République populaire du Congo)<sup>9</sup>. Selon la même source, jusqu'à la fin du mois de mars, 116.051 personnes ont été évacuées de la RCA, dont 92,3832 étaient des citoyens du Tchad ou de pays tiers. On a signalé des cas de famine, de paludisme et de choléra dans plusieurs camps où les victimes de cette crise prennent refuge et alors que la saison des pluies est déjà en vue, les problèmes de logement et d'alimentation inadéquats pour les réfugiés augmenteraient considérablement. Le succès de ce que l'OCHA et les agences humanitaires souhaiteraient apporter aux victimes en termes de soutien, dépend presque entièrement des fonds provenant des contributions externes. La Secrétaire générale adjointe pour les Affaires humanitaires et les secours d'urgence, la Baronne Amos l'a dit tout à fait justement : « Le soutien financier est d'une nécessité urgente pour fournir des semences et des outils afin que les gens arrivent à planter, que nous puissions soutenir le pré-positionnement des stocks, les retours volontaires lorsque cela est possible et améliorer les conditions de vie dans les lieux où se trouvent les personnes déplacés. Nous avons demandé 551 millions de dollars. Etant donné l'ampleur de la crise, c'est un

---

<sup>9</sup> "Central African Crisis: Regional Humanitarian Snapshot (as at March 2014)"



montant modeste. Pour l'instant, nous ne sommes financés qu'à hauteur de 16%".<sup>10</sup> Parmi les choses les plus urgemment demandées, selon les indications de la Baronne Amos, il y a les tentes, la nourriture et les médicaments, en particulier pour les plus vulnérables parmi les personnes déplacées et les victimes qui se sont réfugiés dans les pays voisins.

La préoccupation la plus immédiate, était de savoir comment évacuer 19.000 musulmans de toute urgence de Bangui, ainsi que d'autres villes de la RCA entourées par les milices chrétiennes anti-Balaka qui menacent leur vie. La milice est devenue plus militarisé, et a maintenant l'audace d'attaquer les forces de maintien de la paix de l'Union africaine. Jusqu'à présent, les anti-Balaka contrôlent toutes les routes principales donnant sur Bangui, ainsi que de nombreuses villes et villages du sud-ouest du pays. Il ya actuellement environ 6.000 soldats de maintien de paix en RCA , soit environ la moitié du nombre requis , ce qui fait qu'il est extrêmement difficile pour ces troupes de stopper les massacres en cours dans toute la partie sud du pays . " L'Etat n'a pratiquement pas de capacité à gérer l'ensemble des menaces auxquelles il est confronté car il n'y pas d'armée nationale et ce qui reste de la police et de la gendarmerie n'ont pas le matériel de base et des moyens d'exercer leurs fonctions, tandis que l'administration est largement absente ", a déploré M. Toussaint Kongo-Daudou, ministre des Affaires étrangères de la RCA. Malheureusement , tout indique que les Nations Unies ne seraient pas en mesure d'augmenter le nombre de soldats de la paix à 12.000 hommes - le minimum nécessaire pour prendre en charge efficacement la RCA - jusqu'à éventuellement autour de septembre 2014. Pendant ce temps, le Conseil de Sécurité des Nations Unies à travers sa résolution : 2127/2013 a autorisé à la fois le déploiement de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique sous conduite Africaine (MISCA) et les troupes françaises déjà présentes en RCA, pour aider à protéger les civils, à stabiliser le pays à rétablir l'autorité de l'État sur le territoire et à créer les conditions propices à la fourniture de l'aide humanitaire. Pour financer ces efforts, le Conseil de Sécurité a demandé au Secrétaire général de créer un Fonds d'affectation spécial pour la MISCA, par lequel les États membres et les organisations internationales, régionales et sous-régionales pourraient apporter un soutien .<sup>11</sup>

## **VI. LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME**

---

<sup>10</sup> La Baronne Amos, Secrétaire générale adjointe pour les Affaires humanitaires et les secours d'urgence: Remarques à la presse sur la situation en RCA, Genève, 03/07/14

<sup>11</sup> S/RES/2127(2013) – 7072ème réunion, 5 décembre 2013.

Durant les 64 années de son existence en tant qu'Etat souverain, les citoyens de la République centrafricaine n'ont jamais eu un gouvernement qui s'est soucié des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'absence de droits civils et politiques fondamentaux ont été une caractéristique commune à tous les régimes successifs dans le pays. Cependant, même selon les normes de la RCA les terribles violations des droits de l'homme qui ont eu lieu dans le pays depuis 2012 ont été sans précédent. Dans son rapport annuel soumis à la session de 2013 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme avait ceci à dire sur les violations des droits de l'homme commises par la milice de l'ex-Séléka:

"Des rapports indiquent que les soldats de la Séléka ont été impliqués dans des exécutions sommaires des membres de forces de sécurité de l'ancien Gouvernement depuis le début de l'offensive rebelle en décembre 2012. La Séléka aurait aussi torturé et maltraité des civils aux postes de contrôle, dans les centres de détention illégale et ailleurs ; ils ont commis des violences sexuelles, y compris contre des enfants et pillé les biens publics et privés "<sup>12</sup>.

Cependant, depuis septembre 2013, les représailles de la milice chrétienne anti-Balaka qui engageaient des attaques coordonnées contre les quartiers musulmans, y compris le lynchage public de civils musulmans, la mutilation et l'embrasement de leurs corps, constituaient des atrocités inégalées dans les annales des conflits modernes. «Des enfants (musulmans) ont été décapités, et nous avons connaissance d'au moins quatre cas où les tueurs ont mangé la chair de leurs victimes. On m'a montré des photos horribles de l'un de ces cas prises une organisation de la société civile qui avait tenté courageusement de documenter ces violations "<sup>13</sup> *Amnesty International*, qui a envoyé plusieurs observateurs à Bangui et dans divers camps de réfugiés dans les pays voisins, a décrit la violence en cours infligée par la milice chrétienne anti-Balaka contre des civils musulmans comme étant une «tragédie aux proportions historiques », qui pourrait créer un dangereux précédent pour d'autres pays de la région. «Les milices anti-Balaka mènent des attaques violentes dans le but de nettoyer ethniquement les Musulmans en République centrafricaine. Le résultat est un exode musulman de proportions historiques».<sup>14</sup> L'exode a littéralement changé la démographie de la RCA, avec les

---

<sup>12</sup> A/HRC/24/59 12 Septembre 2013

<sup>13</sup> Navi Pillay de l'UNHCHR, Conférence de presse le 20 mars 2014

<sup>14</sup> *Amnesty International*, Rapport annuel 2013.

musulmans dans le nord et les chrétiens dans le sud du pays. Les milices anti-Balaka ont juré non seulement d'expulser tous les musulmans de la RCA, mais aussi d'effacer tout symbole de l'islam du pays, d'où le ciblage continu des musulmans, et la destruction des mosquées, en particulier à Bangui, les villes de Bodfas, de Carnot et de Berbarati, ainsi que Mbaiki dans le sud, et Bossangoa dans le nord-ouest. Au moins 19 000 musulmans ont été pris au piège dans ces villes et il était difficile de dire avec certitude combien ont été tués ou réussi à s'échapper vers des endroits sûrs. "Plus d'un millier de mosquées et d'écoles coraniques ont été réduites en ruines; plus d'une centaine d'imams ont été tués".<sup>15</sup>

Il est instructif de noter que la Cour pénale internationale (CPI) a déjà ouvert un examen préliminaire en République centrafricaine afin de déterminer si atrocités qui ont y été commises, constituent de possibles crimes de guerre. Mme Fatou Bensouda, Procureur de la CPI a regretté que le conflit en RCA se soit aggravé et ait pris un caractère de plus en plus sectaire depuis mars 2013. Par conséquent, la CPI enquêterait sur ces incidents, « y compris des centaines de meurtres, d'actes de viols et d'esclavage sexuel, la destruction de biens, le pillage, la torture, le déplacement forcé et le recrutement et l'utilisation d'enfants dans des hostilités ». Elle a ajouté: «Dans de nombreux incidents, les victimes semblent avoir été délibérément pris pour cible pour des motifs religieux ».<sup>16</sup> Les mêmes allégations de violations des droits de l'homme ont été faites par différents organes des droits de l'homme, à savoir *Amnesty International* , *Human Rights Watch* , l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi que des agences humanitaires travaillant en République centrafricaine. Il convient de noter que la RCA est signataire du Statut de Rome, qui a conduit à la formation de la CPI, et la cour a compétence sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis sur le territoire ou par des ressortissants de la RCA depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002 lorsque le pays a ratifié le Statut. Le Procureur a précisé que ces enquêtes sont « sans rapport avec la situation antérieure déférée à la CPI par les autorités de la RCA en décembre 2004 ».

La situation des droits humains en RCA est actuellement examinée repris à trois niveaux différents de l'Organisation des Nations Unies : le Conseil de sécurité; le Conseil des droits de l'homme et la Cour pénale internationale. En vertu de la résolution 2127 (2013) du 5 décembre 2013 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Secrétaire général a mis en place une Commission internationale d'enquête, comprenant des experts

---

<sup>15</sup> Koert Lindijer, le quotidien néerlandais *NRC-Handelsblad*, 14/3/14

<sup>16</sup> La Cour pénale internationale (CPI): Communiqué de presse du 07/02/14

tant en droit international humanitaire qu'en droit relatif aux droits de l'homme, afin d'enquêter immédiatement sur les rapports faisant état de " violations du droit international humanitaire, du droit international relatif aux droits de l'homme et d'abus contre les droits de l'homme en République centrafricaine par toutes les parties depuis le 1er janvier 2013. "<sup>17</sup> La Commission doit recueillir des informations, identifier les auteurs de ces violations et abus, indiquer leur éventuelle responsabilité pénale et aider à faire en sorte que les auteurs de tels actes en soient tenus responsables. En outre, le Conseil de sécurité a appelé toutes les parties à coopérer pleinement avec la Commission. Son mandat est de travailler pendant une période initiale d'un an. La Commission dispose d'un secrétariat et de trois experts de haut niveau, sous la présidence de M. Bernard Aho Muna de la République du Cameroun.

## VII. ACTIONS PRIORITAIRES ET RECOMMANDATIONS

Il existe plusieurs aspects des crises en République centrafricaine qui nécessitent une action très urgente de la part de la communauté internationale, mais malheureusement très peu de choses ont été faites. En conséquence, les dimensions aussi bien sécuritaire qu'humanitaire de la crise demeurent de graves préoccupations, plus d'un an après leurs premières manifestations. L'absence quasi totale des institutions nécessaires au fonctionnement d'un État moderne - armée nationale, police, justice, fonction publique, etc - n'ont pas arrangé les choses. Actuellement, sans les troupes internationales de maintien de la paix stationnées dans le pays, le gouvernement de transition ne saurait tenir pour un seul instant. Malheureusement, les troupes sont principalement à Bangui et les villes les plus proches de la capitale, toute chose qui les rend presque incapables d'imposer leur autorité sur les milices qui continuent de commettre des violations atroces des droits de l'homme. Les domaines prioritaires qui doivent être traités afin d'endiguer la marée des graves violations des droits de l'homme en RCA sont les suivants :

- (i) **L'insuffisance des troupes de maintien de la paix:** L'ONU a estimé que le nombre minimum de troupes nécessaires pour stabiliser la situation sécuritaire en RCA est d'environ 12.000 hommes. Cependant, ces troupes ne seront pas sur le terrain avant septembre. Pendant ce temps, les 6.000 soldats africains de maintien de paix (MISCA) et les 2.000 français de l'opération Sangaris se trouvant sur le terrain, sont insuffisants pour protéger efficacement les civils, en particulier dans et

---

<sup>17</sup> Le Secrétaire général SG/A/1451 (AFR/2799) 22 Janvier 2014.

autour des sites de personnes déplacées et des villes éloignées où les musulmans sont toujours présents. Le Conseil de sécurité a demandé aux Etats-membres et aux organisations régionales de fournir des troupes à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies en RCA-BINUCA. Considérant l'intérêt de l'OCI pour arrêter le génocide contre les musulmans et, en fin de compte, résoudre la crise en RCA, les Etats membres doivent être encouragés, voire, amenés à fournir des troupes à la BINUCA. Le retrait des troupes tchadiennes de la RCA a créé un choc psychologique profond pour les communautés musulmanes, qui considéraient les troupes tchadiennes comme leurs principaux protecteurs. Pour faciliter le retour des musulmans déplacés de la RCA, il est important pour l'OCI de trouver un remplacement pour les troupes tchadiennes.

- (ii) **Sauver les victimes musulmanes piégées:** Au moment de la rédaction du présent rapport, on avait estimé à plus de 20.000, le nombre de musulmans pris au piège à l'intérieur de Bangui et de plusieurs autres villes de la RCA, à la suite de l'attaque et des pillages des milices anti-Balaka dont ils continuent de faire l'objet. Le correspondant du *New York Times* a rapporté ce qui suit : "A Boda, jusqu'à récemment, l'un des rares endroits où les musulmans étaient relativement en sécurité en RCA, 4.000 musulmans sont restés coincés pendant des semaines sans plan de sauvetage pour eux. Beaucoup de ceux qui ont osé sortir avaient été tués, et ceux qui sont restés voulaient juste être autorisés à quitter en toute sécurité".<sup>18</sup> Le Secrétariat général de l'OCI doit mobiliser les Etats-membres à déployer toutes les voies diplomatiques, qu'ils peuvent pour obtenir du gouvernement provisoire de la RCA, ainsi que de l'Union africaine et des soldats français, la protection de la population musulmane restée en RCA des meurtres horribles de la milice anti-Balaka;
- (iii) **FONDS D'AFFECTION DE LA MISCA :** La résolution 2127(2013) du Conseil de Sécurité qui crée la MISCA - la Force de maintien de la paix africaine en RCA, a également créé un Fonds d'affectation spécial dans lequel les Etats-membres de l'ONU, les organisations internationales et régionales pourraient fournir un soutien financier. Avec 6.000 soldats, la MISCA est la plus grande force de maintien de la paix en RCA. La CMAE pourrait demander aux Etats membres de l'OCI de contribuer au Fonds d'affectation. Plusieurs pays africains se sont engagés à contribuer à la MISCA, à savoir le Nigéria :

---

<sup>18</sup> *New York Times*, 10 avril 2014

1,5 million de dollars; l'Afrique du Sud : 1 million de dollars; l'Ethiopie et la Côte-d'Ivoire 500.000 dollars chacun et la Gambie : 250.000dollars. L'Algérie a promis le déploiement de troupes de la MISCA à Bangui.

(iv) **LA COMMISSION D'ENQUÊTE INTERNATIONALE POUR LA RCA:**

La Commission d'enquête internationale chargée d'enquêter sur les événements en République centrafricaine depuis janvier 2013, devrait être soutenue par tous les Etats membres de l'OCI, car elle offre la possibilité de fouiller dans les causes profondes de la façon dont une compétition politique pour le pouvoir s'est métamorphosée en un lynchage public sauvage de musulmans, dans un pays où musulmans et chrétiens ont vécu ensemble en paix pendant de nombreuses années. La Commission établira également une liste des personnes tuées et mutilées, des propriétés et commerces détruits, etc. De même, la CPI est en train de mener des enquêtes en vue de poursuivre les personnes ayant commis un génocide ou un crime contre l'humanité pendant la crise. Le nettoyage ethnique/religieux contre un groupe particulier de personnes constitue un génocide. Des milliers de personnes ont été touchées en RCA et le moins que l'OCI puisse faire est d'aider les victimes à travers la connaissance de leurs droits et la compilation de leur pertes en prélude à un témoignage devant la CPI ou la Commission.

- (v) **L'AVENIR DE LA RCA :** Derrière la scène, il ya déjà un débat sur l'avenir politique de la République centrafricaine, avec la partition *de facto* du pays en deux - les musulmans dans le nord et les chrétiens dans le sud. Il est un vibrant appel à la réconciliation basée sur une nouvelle forme de gouvernement ; le passage d'une forme de gouvernement unitaire à celle qui donnerait aux éléments constitutifs du pays une certaine autonomie : le fédéralisme ou la confédération. Tout cela se terminera par une élection en février 2015, fixée par la résolution : 2127/2013 du Conseil de sécurité de l'ONU. Toutefois, cela ne sera possible que si le gouvernement provisoire actuel se dote d'une capacité minimale de fonctionner par ses propres moyens. La plupart des musulmans affectés par les atrocités des milices anti-Balaka estiment qu'il est trop tôt pour commencer à parler de la tenue d'élections dans un délai de huit mois

parce que le processus de réinsertion des personnes qui veulent retourner dans le pays n'aurait pas été achevé à cette date. La tenue d'élections en février 2015 équivaldrait à priver les musulmans de leurs droits et à donner crédit au préjudice des anti-Balaka selon lesquels chaque musulman en RCA est un «étranger». Le CMAE devra examiner la tenue des élections en février 2015 en RCA et s'il estime que la crainte de la population musulmane est crédible, il doit soumettre la question au Conseil de sécurité des Nations Unies.

### **VIII LE ROLE DE L'OCI DANS LA CRISE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :**

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, a proposé une initiative en six points pour aborder les plus grands risques auxquels font face les habitants de la République centrafricaine et ce, comme suit : un volet sécuritaire, un volet humanitaire, un volet financier, un volet relatif à l'administration interne, un volet relatif à la réconciliation et un volet relatif aux élections.<sup>19</sup> Le Secrétariat de l'OCI et certains Etats membres de l'OCI se sont déjà engagés avec un ou deux des six points de ce programme, soit dans le but de fournir une assistance humanitaire aux victimes, soit de protéger leurs vies et leurs biens. Le Tchad et le Cameroun étaient les seuls membres de l'OCI ayant fourni des soldats aux opérations de maintien de la paix en RCA et ce, jusqu'au moment où le Tchad a annoncé sa décision de retirer ses troupes de ce pays troublé. En outre, ces deux pays membres de l'OCI accueillent plus de 200.000 réfugiés ou autres personnes en transit vers des pays tiers. Le Tchad et le Cameroun, sont sans doute à féliciter pour avoir utilisé leurs maigres ressources en vue d'apporter une assistance humanitaire à un nombre aussi élevé de réfugiés centrafricains. Toutefois, à moins que d'autres Etats membres de l'OCI leur viennent à aide, la capacité de ces deux pays à continuer à assumer cette charge est tout à fait limitée. À cet égard, la décision prise par le Conseil des organisations humanitaires de l'OCI à fournir une assistance humanitaire d'urgence aux musulmans déplacés en RCA, ainsi qu'à ceux se trouvant dans les camps de réfugiés au Cameroun et au Tchad, est très louable. Malheureusement, comme l'a dit le Secrétaire général de l'OCI, " en raison du manque de capacités financières du Secrétariat général , nos efforts dans le domaine humanitaire sont limités malgré le besoin croissant et les demandes de plus en plus nombreuses".<sup>20</sup> Pour compléter les efforts du Secrétariat

---

<sup>19</sup> Le Centre de Presse de l'ONU, 22 février 2014

<sup>20</sup> Communiqué de Presse du Secrétariat général de l'OCI (L'OCI reçoit des demandes croissantes de personnes affectées en République centrafricaine et au Mali) 14/04/14

général et des Etats membres de l'OCI, il est important d'impliquer les organisations de la société civile de l'OCI. Malheureusement parmi les 50 agences et ONG humanitaires internationales qui opéraient à Bangui, aucun n'était des Etats membres de l'OCI. À cet égard l'inauguration, par le Secrétaire général, du Conseil des organisations humanitaires de l'OCI, est un développement bienvenu. Un statut consultatif au sein de l'OCI, permettrait aux organisations de la société civile, dont le Conseil, d'opérer sous l'égide de l'OCI et d'être en mesure de lever des fonds à l'appui des interventions humanitaires dans les États de l'OCI en crise.

La sécurité, les aspects financiers et humanitaires de la crise en RCA, sans lesquels la route vers la normalité dans le pays resterait infranchissable, sont essentiellement une question de disponibilité de fonds. Toutefois, la réconciliation et les élections, qui sont les dernières étapes de l'effort à apporter la stabilité politique, sont plus complexes. Il ya une nécessité de mener des consultations plus larges avec les représentants des communautés musulmanes concernées avant de prendre position sur cette phase du programme de transition . Le coût financier et les implications géopolitiques de la participation de l'OCI dans toutes les phases de l'initiative en six points mentionnée plus haut ci-dessus dans le cadre de la résolution de la crise de la RCA, sont élevés, mais il est concevable que l'OCI ne se voit pas confier un rôle majeur à jouer dans la résolution de la crise de la République centrafricaine. Toutefois, pour des raisons politiques, il est conseillé à l'OCI d'établir une très étroite collaboration avec l'Union africaine dans toute intervention qu'elle aurait l'intention de faire en République centrafricaine. Tout en défendant les droits des musulmans innocents , dont beaucoup ont été brutalement privés de leurs vies et de leurs moyens de subsistance, l'OCI devrait également éviter d'être perçus comme justifiant les actes criminels de soldats voyous comme ceux de l'ex-Séléka, même s'ils étaient musulmans.

Il ne fait aucun doute que les musulmans ont été les plus grandes victimes des violations de droits de l'homme qui ont eu lieu en RCA depuis janvier 2013, et de ce fait l'OCI a l'obligation de veiller à ce que justice soit faite dans les enquêtes qui vont suivre. Sinon, ce qui s'est passé en RCA a le risque de créer un précédent en foulant aux pieds les droits fondamentaux des musulmans dans les pays où ils vivent en minorité, comme dans la plupart des pays d'Afrique centrale, orientale et australe. En effet, si cette crise n'est pas étouffée dans l'œuf, elle a le potentiel d'encourager l'islamophobie dans les pays où musulmans et chrétiens ont vécu en paix pendant des décennies. Par conséquent, la tragédie qui a eu lieu en RCA ne doit pas être vue étant limitée à la seule RCA, mais dans sa globalité en tant qu'elle représente pour le présent et le futur.



Les musulmans touchés par la crise en République centrafricaine doivent être assistés dans la confection des dossiers relatifs à la fois à leurs pertes humaines et matérielles, en vue d'obtenir une indemnisation dans l'avenir, et d'introduire efficacement des plaintes devant la CPI, la Commission d'enquête de l'ONU sur la RCA et le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur la RCA.

L'Imam en chef de Bangui, Oumar Kobine LAYAMA et son homologue chrétien, l'archevêque Dioudonne Nzapalainga doivent être soutenus et encouragés dans leurs efforts de réconciliation.

L'OCI devrait s'assurer que tous ceux qui ont commis des violations flagrantes des droits de l'homme en République centrafricaine, quelle que soit leur appartenance, soient sévèrement punis pour créer un effet dissuasif.

La Commission a invité le Secrétaire Général de l'OCI et les Etats membre à collaborer avec l'Union Africaine et à engager une discussion avec la France sur une base bilatérale en raison de son influence en Afrique centrale, ainsi qu'avec le Secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité, et le Conseil des droits de l'homme en vue de trouver d'urgence un règlement juste et acceptable de la crise de la RCA.

La Commission a adopté le présent rapport sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine lors de sa 5<sup>ème</sup> session régulière, tenue à Djeddah, du 1 – 5 Juin 2014. La CPIDH exhorte le CMAE à l'adopter à son tour et à approuver sa mise en œuvre, y compris la demande formulée pour permettre à la Commission de rester impliquée dans le suivi de la situation des droits de l'homme en RCA, au nom de l'OCI. En effet, pour que le CMAE soit pleinement saisi des dimensions des droits de l'homme de la situation en République centrafricaine, la CPIDH devrait continuer de surveiller et de faire rapport sur la mise en œuvre de l'initiative en six points du Secrétaire général des Nations Unies, les enquêtes menées par la CPI et la Commission internationale des Nations Unies sur la RCA, tout en s'assurant que les intérêts des victimes musulmanes concernées sont protégés au niveau du Conseil des droits de l'homme et de l'Assemblée générale de l'ONU.

## **ADDENDUM AU RAPPORT SUR " LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN RCA" SUIVANT LA VISITE DE TERRAIN DE LA CPIDH**

Le rapport de la CPIDH sur l'évolution de la « Situation des droits de l'homme en République centrafricaine » après décembre 2013, est basé sur la compilation des rapports concordants de plusieurs ONG internationales de défense des droits de l'homme et organisations humanitaires ainsi que sur les propres analyses de la CPIDH desdits rapports et sur les recommandations qui y sont faites. Cet addendum constitue, d'autre part, un complément au rapport précédent suivant la visite de la CPIDH en République centrafricaine (RCA) du 16 au 21 mai 2014 qui a eu lieu concurremment avec la visite de la délégation de l'OCI dépêchée sur place pour évaluer les besoins humanitaires des victimes de la crise.

Étant un complément au rapport principal, l'addendum tente d'explorer les aspects qui n'ont pas été abordés par celui-ci ou n'ont pas été traités de manière circonstanciée, à savoir:

- i. **Le droit à la vie:** c'est le droit le plus fondamental, et cinq mois après l'éclatement de la crise sectaire en RCA, des musulmans sont encore mis à mort à l'intérieur même de Bangui. Plus de 90 % des musulmans du pays ont fui le pays et survivent aujourd'hui dans une situation pathétique à l'intérieur des camps installés pour les personnes intérieurement déplacées (PID) ou dans des camps de réfugiés principalement au Cameroun et au Tchad. Il y'a également des milliers de chrétiens faisant partie eux aussi de la cohorte des PID, mais eux au moins ne sont

pas exposés à des assassinats ciblés comme leurs compatriotes musulmans. Actuellement, sur les quelque 250.000 musulmans qui vivaient à Bangui avant la crise, il n'en reste qu'un millier à peu près, littéralement pris au piège dans leurs quartiers du PK- 5. Toute tentative de quitter cette zone vous expose au risque d'être tué par les milices chrétiennes anti- Balaka qui assiègent la zone. Au cours de la période de notre visite, cinq musulmans qui s'étaient aventurés à l'extérieur des PK- 5 avaient été tués, dont un avait été tiré de force d'un taxi et massacré juste en face de certains membres de notre délégation. Le plus triste est que, en dépit de la présence des troupes de l'UA et des français Sangaris, les milices chrétiennes anti- Balaka continuent de tuer et de massacrer à leur guise. Dans le seul hôtel sécurisé de Bangui, où nous avons séjourné au cours de la visite, il y avait cinq musulmans qui vivaient à l'hôtel depuis décembre 2013 et devaient payer environ 300 \$ US \$ par jour, mais ne pouvaient pas sortir au-delà des locaux de l'hôtel sans risquer d'être tués. Une personne a même été obligée de changer son nom d'Abubakar pour adopter le prénom chrétien d' " Alain " pour avoir la vie sauve. Malheureusement pour lui, il a été « trahi » par la marque de la prière sur son front! La CPIDH est d'avis que l'OCI devrait lancer un appel au secours pour sauver ces gens de leur situation dramatique. Nous avons aussi découvert qu'il existe un autre groupe de musulmans qui sont exterminés en silence par les milices anti- Balaka, sans attirer l'attention de la communauté internationale. Ce sont les Peuls (Mbororo) qui sont des bergers nomades. Selon les rapports que nous avons eu des musulmans restés à Bangui et ceux qui vivent dans les camps de réfugiés au Cameroun, des centaines de ces éleveurs nomades auraient été tués et leurs animaux confisqués par la milice anti- Balaka. La CPIDH est tombée sur l'un de ces pasteurs nomades dans un camp de réfugiés au Cameroun, qui m'a dit qu'il avait perdu plus de 200 vaches. Malheureusement, il est difficile d'évaluer le nombre de musulmans qui ont été tués depuis décembre 2013, car aucun organisme n'a été en mesure de pénétrer dans la plupart des provinces en dehors de Bangui, où des atrocités similaires ont été commises.

- ii. **La liberté de religion:** les milliers de musulmans qui ont été tués en RCA ne l'ont été pour aucune autre raison que d'être musulmans! Dans certains cas, leurs corps ont été mutilés et privés de sépultures conformes aux rites islamiques. On estime qu'il y avait environ 36 mosquées à Bangui avant la crise, mais il n'en reste que trois seulement qui sont encore debout à l'heure actuelle, alors que le site des mosquées détruites sert aujourd'hui de terrain de football pour les enfants du quartier! La communauté musulmane de Bangui a soulevé avec nous la question du statut des mosquées et de leurs maisons détruites. Ils ont besoin d'un engagement du gouvernement intérimaire pour les aider à reconstruire leurs maisons et leurs mosquées sur le même site. À cet égard, il est très important de dresser un inventaire complet de tous les lieux de culte détruits dès que possible. La liberté de religion est à la base de toute tentative de guérir les blessures

infligées par la crise, et le gouvernement intérimaire devrait en faire beaucoup plus dans ce domaine. A la question que la CPIDH a posée à certains musulmans et à leurs homologues chrétiens pour savoir s'ils pensaient oui ou non que le gouvernement intérimaire en fait assez pour promouvoir la réconciliation dans le pays, les réponses ont été pour la plupart négatives. Il serait difficile d'imaginer qu'il puisse en être autrement alors des gens se font encore massacrer au seul motif de leur foi. Au terme de la visite, la CPIDH est sortie avec la conviction qu'il est bien plus difficile de panser les blessures causées par des conflits découlant des différences ethniques, idéologiques ou politiques que celles provoquées par les différences religieuses, qui ont tendance à être plus répandues.

iii. **Le rôle joué par les Forces Sangaris françaises:** la communauté musulmane en RCA n'a absolument aucune confiance dans les troupes françaises Sangaris. Cela est évident dans les nombreux graffitis qui fleurissent un peu partout comme «La France est l'ennemi de l'islam » et «Les soldats français ne sont pas les bienvenus ici " dans l'enclave musulmane de Bangui. Il a été dit que les troupes françaises auraient refusé de protéger la minorité musulmane quand les membres de cette minorité étaient massacrés à Bangui, parce que « la France ne veut pas être perçue comme prenant parti dans la lutte entre les milices Séléka et anti- Balaka ». Dans son rapport du 28/01/14, Human Rights Watch a signalé que «Les troupes françaises Sangaris, qui sont censées désarmer les Séléka, semblent souvent réticentes à intervenir parce que, selon eux, ils ne peuvent pas prendre parti, même quand les musulmans, maintenant désarmés, sont tués en représailles aux attaques des anti-Balaka ". De même, Navi Pillay, la Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a déclaré le 20/01/14 que «la France a laissé les communautés musulmanes vulnérable aux attaques en désarmant d'abord les milices ex - Séléka ". Avec de telles révélations, il est difficile d'écarter la suspicion et le manque de confiance des communautés musulmanes de la RCA vis-à-vis des troupes françaises. Toutefois, et que ce soit par le biais de l'intervention directe avec les Sangaris ou dans le cadre du contingent élargi de maintien de la paix des Nations Unies à venir en septembre, la France, en tant qu'ancienne puissance coloniale, va continuer à jouer un rôle dominant en RCA. La question est de savoir comment la France, qui n'est pas perçue par les musulmans comme une partie impartiale, pourrait être un médiateur dans la crise en RCA? LA CPIDH est d'avis que l'OCI doit jouer un rôle accru dans les efforts diplomatiques pour ramener la paix en RCA, en collaboration avec la France et les organismes des Nations Unies, y compris par une plus grande participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans ce pays en proie aux troubles.

iv. **Enquêtes sur les droits de l'homme et la violence en RCA:** Le Conseil de sécurité des Nations Unies, la Cour pénale internationale (CPI) et le Conseil des

droits de l'homme des Nations Unies ont tous lancé des enquêtes sur les violations massives des droits de l'homme en RCA, tel que mentionné dans le rapport principal de la CPIDH. Lors de sa visite dans ce pays, la CPIDH a découvert que les communautés musulmanes encore sur place n'étaient pas au courant de ces enquêtes, qui ont été malgré tout bien menées pour leur compte. Par exemple, la CPIDH a appris qu'aucun recensement exact de musulmans tués, sauf ceux dont les dépouilles ont été amenées à la mosquée pour les funérailles, n'a été établi. Il n'a pas non-plus de registre précis sur les leurs propriétés détruites, en raison du fait que la plupart des musulmans ont quitté le pays. Des centaines de magasins appartenant à des musulmans ont non-seulement été pillés mais les bâtiments eux-mêmes rasés. Il était très évident que les communautés musulmanes ont besoin d'assistance juridique pour les aider à témoigner devant les nombreux comités d'enquête mis en place pour la RCA et à préparer des dossiers plus précis comptabilisant les ressources humaines et matérielles perdues. Jusqu'à présent, tous les registres sont tenus à la main et un ou deux ordinateurs feraient assurément une énorme différence.

- v. **Suspension du processus de certification de Kimberley:** La RCA a été suspendue du processus de certification de Kimberley en Juin 2013, et depuis lors, les diamants du pays n'ont pas été commercialisés légalement sur le marché international du diamant. La perte de la certification a privé le pays d'environ 50 % de son chiffre d'affaires. Lors de notre visite, le gouvernement provisoire a demandé aux États membres de l'OCI de faire pression en son nom pour la levée de la suspension. Cependant, lorsque la CPIDH a discuté de cette demande avec les dirigeants de la communauté musulmane, leurs points de vue étaient en totale contradiction avec ceux du gouvernement intérimaire. Les musulmans contrôlaient le commerce du diamant avant le conflit, mais après les massacres commis par les anti- Balaka, les champs diamantifères sont passés sous le contrôle de ce que le Premier ministre a appelé " des bandes armées criminelles". Les musulmans croient que la levée des sanctions sur les exportations de diamants en ce moment ne ferait que renforcer les gangs criminels, ce qui rendrait plus difficile pour les musulmans contraints de fuir le pays de se reprendre leurs opérations minières quand ils auront regagné leur patrie. En conséquence, les communautés minières musulmanes croient qu'il n'est pas encore temps de lever ces sanctions. Pour sa part, la CPIDH est d'avis que la levée de la certification du Processus de Kimberley pour la RCA ne devrait pas être examinée isolément du processus de réconciliation générale dans le pays.
- vi. **Elections de février 2015:** Bien que le principe en ait été approuvé par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, la tenue d'élections générales « libres et impartiales» en République centrafricaine au plus tard en février 2015, est pratiquement impossible. Ceci parce que jusqu'ici les musulmans sont toujours

massacrés dans le pays et que près de 50 % de la population du pays a besoin d'assistance humanitaire. Ce point de vue a été partagé par presque tous les représentants des agences humanitaires opérant à Bangui. Comment le Conseil de sécurité de l'ONU en est-il arrivé à cette conclusion alors que les représentants des différentes agences humanitaires et de développement de l'ONU sur le terrain ont une opinion contraire? Interrogé sur le degré de préparation des musulmans pour participer à des élections générales en février prochain, un ancien membre de l'Assemblée nationale musulmane a répondu: « Quand les gens se battent pour leur vie, les élections sont bien la dernière chose qui leur vienne à l'esprit ". Il est encore allé plus loin en affirmant que dans sa propre circonscription, plus de 90 % des musulmans avaient fui Bangui, y compris les membres de sa famille. «Tout cela ce sont des machinations françaises pour veiller à ce que la République centrafricaine reste sous leur strict contrôle " a-t-il ajouté. Une fois de plus, la CPIDH recommande que les États de l'OCI saisissent le Conseil de sécurité, en vue d'obtenir la révision de la résolution non seulement parce qu'elle est défavorable aux milliers de musulmans qui ont été forcés de fuir le pays, mais aussi parce qu'elle ne reflète pas la réalité sociopolitique sur le terrain.

Enfin, la visite de la CPIDH en RCA a fait émergé la conviction que le processus de réconciliation dans ce pays reste un combat de longue haleine et que l'OCI doit avoir sa propre stratégie et s'engager durablement sur cette question.

\*\*\*\*\*